

Le CIAS du Pays des HERBIERS

Au sein d'un territoire composé de 8 Communes (30 000 Habitants), le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays des Herbiers est une collectivité dynamique au service de la population. Suite à une mobilité interne, le CIAS recherche :

1 AGENT POLYVALENT EN MARPA (H/F) à 24H00 HEBDOMADAIRE

Cadre d'emplois : Agent social (C) Poste permanent : 24H00 / semaine

Sous l'autorité de la directrice de la MARPA du CIAS du Pays des Herbiers, vous intégrerez une équipe composée d'agents polyvalents pour accompagner des résidents dans les activités de la vie quotidienne dans le respect de son autonomie.

Vous serez en charge de :

- Assurer l'accompagnement individuel de chaque résident
- Assurer les transmissions écrites et orales à la responsable de la MARPA
- Gérer les activités quotidiennes organisées collectivement pour et avec les résidents (repas, entretien des parties communes, entretien du linge, sorties, activités ludiques, animations...)
- Distribution des médicaments (pilulier préparé par les infirmières, hospitalisation...)
- Signaler au responsable de la structure toute information ou évènement survenu durant son service, tous dysfonctionnements du matériel et des équipements de la maison
- Respecter les différents protocoles existants (appel du médecin, hospitalisation...)
- Assister aux réunions d'équipe et d'informations

Horaires et conditions de travail :

Horaires variables selon le planning établi : matin : 6h00 à 13h00, journée : 10h00 à 17h00 et soir : 15h00 à 22h00 + astreintes jusqu'à 6h00

Rythme de travail: 1 week-end sur 3 selon la trame de planning

<u>Lieu d'affectation</u>: MARPA de St Paul en Pareds

<u>Profil recherché</u>:

- Diplôme souhaité : BEP BAC Pro services à la personne
- Expérience en MARPA sur un poste similaire souhaitée
- Qualités relationnelles, disponibilité, adaptabilité et autonomie
- Etre rigoureuse, dynamique et discret
- Connaissances des personnes âgées, des règles d'hygiènes et de sécurité

Avantages collectifs:

- Compte-Epargne Temps
- Participation employeur à la mutuelle Prévoyance

- Abonnement CNAS et FDAS
- Complément Indemnitaire Annuel (CIA)

Conditions de recrutement :

- Poste à pourvoir à compter du 1er février 2026
- Temps non complet 24h00 par semaine
- Rémunération statutaire minimum d'environ 1500 € brut (dont Régime indemnitaire)

► Renseignements:

- <u>sur le poste</u>: Mme Hélène GARNIER, Directrice de la MARPA du CIAS Pays des Herbiers Tél: 02.51.92.29.29
 <u>sur le recrutement</u>: M. Vincent FENDELEUR, Directeur du service ressources humaines CCAS et du CIAS Tél: 02.51.66.87.22
- ▶ Merci de déposer votre candidature : lettre de motivation + C.V. détaillé avant le 24 décembre 2025 à :

Monsieur Le Président du CIAS - Service des Ressources Humaines Hôtel de ville – 9 rue du tourniquet – CS 40209 – 85 502 Les HERBIERS cédex ou par courriel à :recrutementccascias@lesherbiers.fr